

tmi

formation
conseil
prévention

prévention des risques dans le
spectacle

afin de respecter la réglementation du code du travail applicable aux salles de spectacles, nous proposons la formation suivante :

«recyclage travail en hauteur, travail suspendu»

cette formation permet l'autorisation de travail par l'employeur et l'obtention de la compétence " vérificateur d'E.P.I." (harnais)

objectifs (aptitude et compétences)

- mise à jour des connaissances théoriques et réglementaires sur le travail en hauteur
 - rappel sur le port des équipements de protection individuels (E.P.I.)
 - mise en pratique en situation - précautions de mise en œuvre - travail et équipe - secours en cas d'accident
 - évaluation : permettre au technicien d'adapter ses compétences à son poste de travail
- ce stage est " sur mesure " pour les techniciens du spectacle
l'examen pratique final permet au stagiaire d'évaluer ses compétences et de se voir délivrer une autorisation de travail par son (ses) employeur(s)

pré-requis

toute personne pouvant être amenée à exécuter, ou à encadrer des travaux de levage, de mise en place de structures, des travaux en hauteur, suspendus ou sur structures, pour les besoins d'un spectacle ou d'un événement. en particulier :
régisseurs plateau, lumière, son, régisseurs généraux, directeurs techniques...

personnels concernés

personne ayant suivi la formation initiale
être majeur, savoir lire, écrire et retranscrire des informations,
bonne compréhension du français usuel.
personne ayant une bonne condition physique.

contenu

théorie :

- le code du travail et le travail en hauteur
- l'utilisation et l'entretien des E.P.I. et des E.P.C. (harnais, lignes de vie...)
- techniques d'ancrage
- lignes de vie
- ascension de structures
- travail en suspension
- organisation du travail montage / démontage
- conduite à tenir en cas d'accident
- vérification des équipements

pratique :

- mise en œuvre des techniques décrites ci-dessus
- exercices de travail en progression sur structures et travail en suspension avec un formateur spécialisé
- mise en œuvre pratique de cas concrets
- évaluation en groupe et individuellement

infos pratiques

durée : 2 jours - 14 heures

formation 100% présentiel :

50% de théorie
50% de pratique

**évaluations de fin de stage
pratique et théorique**

prochaine session :

voir calendrier sur notre site

effectif : de 4 à 6 stagiaires

tarifs : (non assujetti à la TVA)

individuel : 380 €

intra-entreprise : 1 400 €

(+ frais formateur)

ZAC object'ifs sud
150 rue Paul Boucherot
14123 Ifs

tel : 02 31 78 77 52

courrier électronique:
contact@tmiformation.fr

<https://tmi-formation.wixsite.com/tmi-formation>

modalités d'accès

toute demande d'inscription à cette formation doit être faite par mail ou par téléphone. les documents d'inscription vous seront transmis suite à un échange pour valider l'adéquation des contenus de la formation avec vos besoins exprimés et votre parcours personnel.
l'inscription en ligne n'est pas possible.

délais d'accès en fonction des délais imposés par les financeurs.
par exemple : dépôt de la demande d'inscription au moins 4 semaines avant la date de début de formation pour une prise en charge par l'AFDAS.

déroulé

1^{er} jour :

ensemble du programme théorique décrit plus haut

2^{ème} jour :

exercices de mise en situation
évaluations théorique et pratique,
bilan individuel et global

* en fonction des possibilités offertes par le lieu du stage, ou des besoins réels des stagiaires

formateur

Sébastien BILLAUX, formateur technique depuis 1995, ancien régisseur général de théâtre, scénographe conseil, concepteur d'équipements et d'installations scéniques, animateur de prévention des risques en entreprise (INRS), coordinateur de sécurité d'événements, responsable technique au sein de «scénique assistance» (maintenance et inspections réglementaires d'équipements scéniques)

méthodes et moyens mobilisés

théorie sous forme d'exposé interactif et d'étude de cas, suivi de mise en pratique.
la formation théorique aura lieu dans une salle destinée à cette fin, dans laquelle est installé du matériel correspondant aux sujets traités.
la formation pratique s'effectuera dans un théâtre équipé de grill, passerelles et machinerie
une documentation est remise à chaque stagiaire, elle est complétée par des photocopies.
pour les exercices pratiques, les stagiaires manipuleront du matériel de levage, des structures d'éclairage, des moteurs, des tours d'échafaudage... pour le réglage au harnais des E.P.I. et du matériel spécifique sera utilisé.

modalités d'évaluation / validation

à l'issue du travail pratique, et d'une évaluation écrite de fin de stage, **le formateur émet un avis**, après quoi il est délivré une attestation de stage comportant une appréciation individuelle sur les aptitudes du stagiaire à une habilitation par un employeur, en fonction de son poste de travail.

REMARQUE IMPORTANTE : si vous rencontrez des difficultés de quelque nature que ce soit, sur le plan physique (handicap, maladie, ou autre) ou psychologique, sensoriel ... qui pourraient vous gêner pour suivre correctement la formation ; mais aussi, si vous pensez que vous pouvez être l'objet de discrimination ou d'attitudes stigmatisantes, merci de nous contacter le plus en amont possible. le formateur échangera directement avec vous, et, si l'on doit adapter la formation ou les méthodes pédagogiques pour vous accueillir correctement, nous procéderons ensemble à ces adaptations. soyez assuré que nous serons à votre écoute avec bienveillance et garantie de confidentialité. notre objectif est de permettre d'accueillir le plus grand nombre à nos formations, et que chacun vive une expérience humaine et professionnelle pleinement enrichissante.